

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

I - 5

**MODALITES DE RECEPTION DES TISSUS
POUR LA MASSE D'HABILLEMENT**

EDITION : 12/1994



Spécification Technique

SNCB
I-5

Modalités de réception des tissus pour la masse d'habillement

Edition 12.94

1. NATURE DES CONTROLES ET DES ESSAIS

1.1 Chez le fournisseurs

1.1.1. Contrôle des dimensions

1.1.2. Recherche des défauts

1.2. En laboratoire.

Les caractéristiques définies aux différentes conditions techniques complémentaires, publiées pour chaque article vestimentaire sont déterminées selon les procédures prévues aux normes citées en référence.

Ces conditions techniques complémentaires sont disponibles à l'adresse suivantes :

SNCB
Services Généraux Cellule Achats
Bureau d 'Achat
89, rue de France,
1070 Bruxelles

2. PRELEVEMENTS DES ECHANTILLONS

Effectué à 2 m au moins des extrémités du rouleau en laissant subsister une étroite bande sur une des lisières.

Un échantillon de 0,50 m de longueur par lot de 1.000 m de tissus.

Prélèvement minimal : 1 échantillon.

3. EXECUTION DES CONTRÔLES ET ESSAIS.

3.1. Chez le fournisseur.

Le fabricant contrôle les pièces et repère tous les défauts de façon bien visible avant de les présenter en réception.

Il met à la disposition du réceptionnaire, un appareillage convenable permettant de faciliter l'examen, lequel se fait sur une table adéquate et sous un éclairage convenable.

3.1.1. Contrôle des dimensions.

Pour les mesures, le tissu ne peut être soumis à une tension plus forte que la tension normale lors de la coupe.

La largeur est mesurée entre les lisières en trois points : à 1 m de chaque extrémité et à mi-longueur.

Tolérances : ± 1 cm.

3.1.2. Recherche des défauts.

Les pièces sont examinées sur toute leur longueur.

Raccours pour défauts :

- Défaut en sens trame : 0,10 m minimum.
- Défaut en sens chaîne : longueur du défaut + 0,10 m.
- Longueur minimal sans défaut : 1m.

Pour plus de 10 défauts par rouleau de 50 m ou de 20 défauts par rouleau de 100 m (plusieurs défauts rassemblés sur 1 m de tissu n'étant comptés que pour un seul) ou pour une somme de raccords de plus de 20 % de la longueur, le rouleau entier est rebuté.

En ce qui concerne les défauts des tissus, il y a lieu de se référer aux prescriptions des brochures :

"Défauts non visibles" mars 1968

"Etude sur les défauts visibles" janvier 1968

éditées par la Fédération des Industries de la Confection.

3.2. En laboratoire

L'échantillon est examiné par le laboratoire de la Cellule Achats de la S.N.C.B. en vue de la détermination des caractéristiques prévues à chacune des conditions techniques complémentaires, comprenant selon l'article concerné :

Masse, composition, armure, contexture,

- Résistance mécanique :
- résistance à la traction;
 - résistance au déchirement;
 - tenue à l'abrasion à la machine de Martindale;
 - tendance au boulochage;
 - autodéfroissabilité.



Solidité des colorants :
- à la lumière,
- au frottement,
- à la transpiration,
- aux lavages ménagers.

Stabilité dimensionnelle aux lavages ménager et sec.

Les essais non réalisables au laboratoire de la SNCB, sont exécutés au Laboratoire Central du Ministère des Affaires Economiques.

Toutes les caractéristiques sont définies à l'état conditionné normalisé prévu à la norme ISO 139 : sous une humidité relative de $65 \pm 2\%$ et une température de $20 \pm 2^\circ\text{C}$.